



40, Av. Léon BLUM
38100 GRENOBLE
☎ 04.76.23.75.40

Une bien "curieuse" démarche

Le 23 mars dernier au matin, 4 élus CGT arpentent l'atelier d'Echirolles pour inciter les salariés à faire grève, afin qu'ils puissent se rendre à une manifestation nationale à laquelle notre syndicat n'a pas appelé.

Un élu s'avance vers un de nos délégués, situé dans un coin isolé de l'atelier, pour lui demander de participer à cette grève. Notre élu lui fait savoir que son syndicat ne fait pas partie des syndicats appelant à cette manifestation. L'élu CGT insiste, le ton monte et s'en suit une vive altercation.

Sur ce, la CGT prétend que son élu a été insulté, intervient auprès de la Direction pour qu'elle agisse.

Un courrier est adressé au secrétaire de notre syndicat par la Direction et la CGT. Une réponse leur est envoyée avec proposition faite à la CGT de traiter cette affaire dans un strict cadre syndical et laisser la direction de côté. L'élu CGT n'en reste pas là, il inscrit cet incident sur le registre des dangers graves et imminents du CHSCT et dépose une main courante à l'hôtel de Police de Grenoble.

La Direction demande au délégué syndical central FO des explications et lui demande d'apporter des preuves attestant que les faits se sont produits différemment de ceux relatés par la CGT. Le DSC ne pouvant pas apporter ces preuves, la Direction prend acte et décide d'entamer une procédure disciplinaire.

Une lettre est adressée par le chef des relations sociales à Taliercio Jean-Giro, pour qu'il se présente à un entretien préalable le 19/04/2010, dans lequel une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement est envisagée.

Notre syndicat se retrouve dans une situation aberrante, où un de ses élus fait l'objet d'une procédure disciplinaire...

Pour avoir mal parlé à un délégué CGT.

Hallucinant !

Nous rappelons que pendant le PSE, des actes particulièrement graves ont été commis sur les élus de l'intersyndicale (FO, CFDT & CFTC). La CGT n'était pas totalement étrangère à cette situation. En effet, en jouant les pompiers pyromanes, tantôt essayant d'apaiser les choses, tantôt remontant certains salariés contre des membres de l'intersyndicale, elle a joué un jeu particulièrement malsain. Ce jeu de dupes n'a pas, loin s'en faut, contribué à une sortie de crise satisfaisante. Aucun des délégués pris à partie n'a demandé à la Direction, au CHSCT, ou aux forces de Police, d'intervenir sur des faits, ne relevant pourtant pas d'une simple altercation.

Par conséquent, qu'un syndicat qui n'est pas un modèle de vertu dans le domaine des relations syndicales, vienne demander au patron de jouer le rôle d'arbitre dans une simple altercation, relève d'un singulier paradoxe.

D'autre part, nous ne comprenons pas que la Direction s'immisce de cette manière, dans un vulgaire différend syndical où la futilité apparaît comme évidente.

- Que fera t'elle quand d'autres syndicats iront la voir pour se plaindre de propos déplacés d'élus CGT ?
- Adoptera-elle la même attitude ?

Nous en doutons fortement !

En ce qui nous concerne, notre organisation ne fera rien qui puisse contribuer à faire sanctionner un salarié, qu'il soit élu ou pas. FO n'a jamais perçu les autres syndicats comme des ennemis à abattre; nous estimons que notre travail est ailleurs... Mais chacun est en droit de se référer à ses propres valeurs.

Syndicat FO, le 6/04/2010